

La disparition du Passé Simple en français¹⁾

Ken MACHIDA

0. Introduction

Depuis FOULET (1920) le problème de la disparition, dans la langue parlée, du PS (= passé simple) intéresse de nombreux chercheurs, qui semblent ne pas avoir fourni de solution satisfaisante à ce problème. FOULET, lui, attribue la cause de ce phénomène curieux au fait que l'empiètement du PC (= passé composé) sur le domaine sémantique du PS, qui a son origine dans le récit historique de la langue poétique du XII^{ème} et du XIII^{ème} siècle,²⁾ s'est répandu aussi dans le discours et, en même temps, à l'irrégularité de la conjugaison du PS, qui aurait dû entraîner nécessairement la préférence pour le PC ayant la fonction identique.

Cette explication semble toutefois être difficilement acceptable étant donné le fait que, dans les chansons de geste au moins, le PC s'employait, dans le récit historique, pour remplir une fonction stylistique tout à fait différente de la fonction qu'il exerçait dans le discours et que cette fonction-là peut s'expliquer par la fonction originelle de ce temps, c'est-à-dire exprimer le 'present perfect'.³⁾⁴⁾ Par conséquent, il s'avère impossible d'admettre que l'élargissement de la fonction du PC dans le discours ait l'origine dans le genre de langue où cette forme temporelle fonctionnait d'une manière fondamentalement différente. Et, d'autre part, expliquer la disparition d'une forme grammaticale par un simple fait qu'elle est trop complexe ne semble pas être bien fondé.⁵⁾ Parce que, si le PS avait dû être excluse du système des temps verbaux du français à cause de son complexité morphologique, les formes du Pr (= présent) des verbes dits 'irréguliers' auraient dû, elles aussi, être régularisées ou, à la limite, éliminées pour se remplacer par d'autres formes plus régulières. Ici, le fait que ces formes du Pr ont été conservées vraisemblablement grâce à leur rendement fonctionnel assez élevé dans le discours rendra l'explication d'autant moins acceptable que la fréquence du PS était non moins élevée même dans le discours que celle du PC.⁶⁾

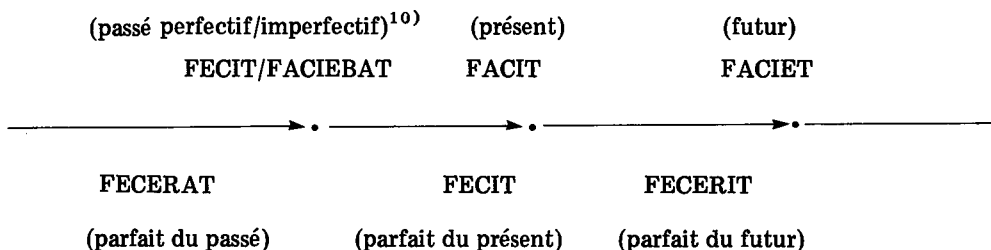
FOULET (1920) affirme aussi que l'emploi du PC comme un temps proprement passé dans la langue poétique s'explique par la volonté de l'auteur de "donner plus de vivacité à un récit". Cette explication, reprise récemment par LOMBARD (1984), aussi plausible qu'elle puisse paraître, manque, à notre avis, de toute évidence, parce que, si quelqu'un qui parle ou écrit veut vivifier un procès appartenant au passé, il peut justement le faire en recourant au Pr comme on fait dans la conversation quotidienne ou en écrivant une lettre ou un journal.⁷⁾ Pourquoi doit-on employer une forme plus longue et plus complexe (parce qu'il y a des participes passés 'irréguliers') lorsque l'on a, à sa disposition, une autre forme plus simple qui peut aussi bien remplir la fonction dont il s'agit? De plus, il est invraisemblable qu'un locuteur sente toujours la nécessité de vivifier les procès qu'il communique: il peut y avoir des cas où il veut garder de l'objectivité vis-à-vis des procès à communiquer⁸⁾.

Dans cet article, nous allons essayer d'expliquer le problème de la disparition du PS dans le

discours à partir du système verbal de l'ancien français et de la particularité fonctionnelle du PS dans cette langue.

1. Le changement du système des temps du latin à l'ancien français

Le système des temps du latin classique peut être schématisé par un tableau comme le suivant:⁹⁾



Ce qui y est caractéristique est le fait que la forme FECIT se comporte comme une forme ayant deux fonctions (passé perfectif et parfait du présent) et que les formes propres manquent qui puissent désigner "le futur dans le passé".¹¹⁾ Ainsi le changement s'orienté-t-il, d'une part, vers la différenciation des deux fonctions de FECIT, donc la création d'une forme spéciale représentant le parfait du présent et, d'autre part, vers la création d'une forme propre dont la fonction est de désigner un procès qui arrive après un certain point du passé et du parfait de cette forme-ci. En latin vulgaire, HABET FACTUM fonctionnait déjà comme parfait du présent alors que FACERE HABEBAT et HABERE HABEBAT FACTUM avaient la fonction du futur du passé et du parfait du futur du passé respectivement.

Une autre lacune dans ce système, bien que moins importante parce qu'elle peut être facilement comblée par un moyen syntaxique,¹²⁾ est l'absence de distinction entre l'aspect perfectif et imperfectif dans l'ordre du parfait du passé. Mais une fois créée et établie la forme HABET FACTUM, on pourra recourir aux formes du passé du nouvel auxiliaire HABET soit HABUIT et HABEBAT pour distinguer les deux aspects, d'où les formes HABUIT FACTUM (perfectif) et HABEBAT FACTUM (imperfectif).

L'aboutissement de ce changement en ancien français est un système des temps comme le suivant, dans lequel se trouve, à côté de la ligne dont le centre est le point 'présent', l'autre ligne dont le centre est le point 'passé':

qui s'oppose d'ailleurs à l'Imp (= imparfait) du point de vue aspectuel (perfectif vs. imperfectif), se trouve opposé en plus au PC du fait que le rapport avec le présent lui fait défaut. Comparé aux autres temps dans le système, le PS doit être considéré comme unique à cause de son caractère bi-fonctionnel tel que nous venons d'éclaircir. Dans cet état de choses, il semble être naturel que, afin de récupérer une harmonie fonctionnelle du système des temps, une force se produise qui essaie de supprimer une de ces deux fonctions du PS. Pour ce but donc deux mesures sont possibles: l'une est de neutraliser l'opposition aspectuelle et l'autre, de faire disparaître la marque 'rapport avec le présent'. Mais la disparition de l'opposition aspectuelle suscitera un grand inconvénient dans la structure communicative de texte parce que sa fonction principale y est de faire distinguer le premier plan et l'arrière-plan.¹⁵⁾¹⁶⁾ En fait, cette distinction joue un rôle qui n'est pas négligeable au moins dans le micro-structure d'un texte. Par contre, la marque 'rapport avec le présent' étant non seulement une notion ambiguë (puisqu'elle est par nature subjective) mais encore remplaçable par des moyens lexicaux¹⁷⁾, sa disparition ne constituera pas une perte substantielle dans la langue. Il est donc plus probable que c'est cette marque 'rapport avec le présent' qui s'effacera du système des temps et, effectivement, le français a opté pour cette voie de changement. Les autres langues romanes aussi, qui présentent un système verbal du même ordre, ont pris, encore qu'avec différents degrés de vitesse, une direction semblable.

Or, dans le cas où la marque 'rapport avec le présent' disparaît du système, c'est soit le PC soit le PS qui doit s'en effacer. Alors étant donné que le PS occupe une autre place sur la ligne temporelle du passé, ce sera plutôt ce temps-ci qui en sera le candidat, parce que, même s'il cède place au PC sur la ligne de présent, il peut toujours jouer un rôle dans le système des temps comme le temps dont la fonction est indiquer le point central sur la ligne du passé, c'est-à-dire comme le 'présent du passé'. S'y réalisera ainsi une restriction fonctionnelle du PS, le PC restant toujours sur la ligne du présent. Cet état de choses correspond parfaitement à la situation où le PC s'emploie principalement dans le discours dont le centre temporel est le 'moi-ici-maintenant' à savoir le présent alors que l'emploi du PS est limité au récit historique qui ne s'occupe naturellement que des procès appartenant au passé.¹⁸⁾ Et, en fin de compte, il est naturel que les sujets parlants, dont l'intérêt s'oriente surtout vers le discours, fassent tomber du système le PS, en le remplaçant par le PC sur la ligne du passé aussi, d'où finalement la disparition complète du PS.

Voilà notre explication générale de la disparition du PS du système des temps. Cependant, le français est la langue, parmi les langues romanes, qui a perdu le PS le plus tôt. Il a dû donc y avoir une situation spéciale dans cette langue qui a accéléré la vitesse de ce changement. Dans le chapitre prochain, nous allons considérer la particularité fonctionnelle du PS et du PC en ancien français laquelle était favorable à la disparition du PS.

3. La particularité fonctionnelle du PS et de PC en ancien français

En ancien français, à cause de la subjectivité de la notion du 'rapport avec le présent' mention-

née plus haut, il y a des cas où le critère de choix d'entre le PS et le PC ne semble pas être très clair. Et cela même dans le discours qui ne montre presque pas de confusion des temps verbaux. En voici des exemples:

(1) Bel sire Guenes, ço li ad dit Marsilie,
Jo vos *ai fait* alques de legerie,
Quant por ferir vus *demustrai* grant ire. (*Chanson de Roland*, 512 - 514)

(2) A! las, pechables, cum par *fui* avoglet!
Tant l'*ai vedud*, si ne l'*poi* aviser. (*La vie de Saint Alexis*. 394-395)

(3) ce est une caitive qui *fu* amenee d'estrangle terre, si l'*acata* li visquens de ceste viles as Sarasins, si l'amena en ceste vile, si l'*a levee* et *bautisie* et *faite* sa fillole . . . (*Aucassin et Nicolette*. II)¹⁹⁾

Ensuite, comme montre l'exemple (2), le PS pouvait s'employer en ancien français pour désigner des procès qui doivent être considérés comme ayant rapport au présent. Et cela s'applique à toutes les classes de verbe,^{20) 21)} ce qui témoigne que ce genre d'emploi du PS ne se restreint pas à une classe particulière de verbe:

a. verbes d'état

(4) morz est tes provendiers/E ço sai dire qu'il *fut* bons crist iens.
(*Alexis*. 339-340)

(5) Mult ont fait grant oltrage cil qui ont cest plait deffait, et il ne *fu* onques jorz que il ne me iissent paine a ceste ost depecier. (*Conquête de Constantinople*, 84)

(6) E si vos mandet reis Marsilies li ber
De l'algalifes nel devez pas blasmer,
Kar a mes oilz vi. IIII. C. milie armez, (*Roland*, 680-682)

(7) A vostre femme enveierai dous nusches,
Bien i ad or, matices e jacunes:
Eles valent mielz que tut l'aveir de Rome.
Vostre emperere si bones n'en *out* unches. (*Roland*, 637-640)

b. verbes d'activité, verbes d'accomplissement

(8) - . . . si l'ai perdu: por ce pleur jou.

—Os! fait cil, por le cuer que cil Sires eut en sen ventre! que vos *plorastes* por un cien puant?
(A. et N., XXIV)

(9) Blancandrins vint devant Marsiliun; . . .

Et dist al rei: «Salvez seiez de Mahum . . .

Vostre message *fesime* a Charlun. (*Roland*, 414-418)

(10) Et por ce vos i ont eslis que il sevent que nulles genz n'ont si grant pooir qui sor mer soient
comme vos et la vostre genz; et nos *conmanderent* que nos vos enchaïssiens as piez . . . (*Conquête*,
27)

(11) Seignor, li Venisien nos ont mult bien attendues nos convenaces, et plus assez; mes nos ne
somes nie tant de gent que par noz passages païer poons les leur attendre. et ce est par la defaute
de cels qui *alerent* as autres porz. (*Conquête*, 59)

(12) Mercit, mercit, mercit! saintismes hom,

Ne t'*coneümes* n'uncor ne conuissum. (*Alexis*, 359-360)

(13) Il dist al rei: «Ja mar crerez Marsilie!

Set anz ad pleins que en Espagne venimes;

Jo vos *conquis* e Neples e Commibles,

Pris ai Valterne e la tere de Pine . . . (*Roland*, 196-199)

c. verbes d'achèvement

(14) Li rois de Ungrie si nos *tost* Jadres en Esclavonie, qui est unes des plus forz citez del monde;
ne ja, por pooir que nos aïons, recovree ne sera, se par ceste genz non. (*Conquête*, 63)

(15) Et sachiez que il porterent es nés de perieres et de mangoniax plus de .CCC. et toz les engins
qui ont mestier a ville prendre a gran plenté. No onques plus beles estores ne *parti* de nul port.
(*Conquête*, 76)

Ces exemples prouvent que, en ancien français, la notion 'rapport avec le présent' n'était pas
une marque fondamentalement importante pour distinguer entre le PS et le PC.

Soit dit en passant, en ancien occitan, une autre langue gallo-romane, il s'observe un phéno-
mène du même ordre:

(16) so es lo pus ric home don oncas fos parlat.
no *nasquet* Sarrazi de la sua fertat. (*Fierabras*, 656-657)

(17) «Guari» dis Ferabras, «be sapias de vertat:
may no *justiey* ab home de si bas parentat . . . (*ibid*, 909-910)

Mais, dans cette langue, le PS ayant rapport au présent n'apparaît que dans une phrase négative, ce qui nous fait penser que la distinction entre le PS et le PC était plus nette en ancien occitan qu'en ancien français, d'où vraisemblablement le fait que le PS a survécu plus longtemps en occitan. En ancien français, l'empiètement du PS sur le domaine sémantique du PC s'observe aussi dans le récit historique. Ici, les deux formes temporelles fonctionnent comme parfait du Pr, qui indique un procès appartenant au passé:

a. PC

(16) Sur tuz les altres est Carles anguissus:
As porz d'Espagne *ad lesset* sun nevoid. (*Roland*, 823-824)

(17) Carles li magnes ne poet muer n'en plurt.
.C. milie Francs pur lui unt grant tendrur
E de Rollant merveilluse poür.
Guenes li fels en *ad fait* traïsun:
Del rei paien en *ad oüd* granz duns ... (*ibid*, 841-845)

(18) Quant sa raisun li *ad tute mustrethe*,
Pois li cumandet les renges de s'espethe. (*Alexis*, 71-72)

b. PS

(19) Cil s'en repairent a Rome la citet,
Nuncent al pedre que ne l'*pourent* truver. (*Alexis*, 126-127)

(20) Cil vait, si l'*quiert*, mais il ne l'*set* choisir,
Icel saint home de cui l'*imagine dist*. (*ibid.*, 174-175)

(21) Et cil responnent qu'il ne *virent* hui chevalier armé de tel maniere.
(*Mort Artu*, 23,15 (dans Ménard (1976: 141)))

Il est possible que cette fonction du PS comme parfait du Pr dérive de la qualité bi-fonctionnelle du parfait latin que nous avons mentionnée plus haut. De toute manière, ces exemples-ci corroborent notre affirmation que, dans le système temporel de l'ancien français, la distinction

fonctionnelle entre le PS et le PC n'était pas tout à fait nette.

De plus, le PC du verbe d'état et d'activité peut désigner un procès qui est vrai durant un intervalle entre un certain point du passé et le présent comme dans les exemples suivants:²²⁾

(22) «Sire», dist ele «cum longe demurede!

T'ai atendud an la maison tun pedre,

Ou tu m'laisas dolente ed esguarede.

Sire Alexis, tanz jurs t'ai desirret,

E tantes lermes pur le tuen cors pluret . . . (Alexis, 468-472)

(23) En ceste tere ad asez osteiet,

En France, ad Ais, s'en deit ben repaier. (Roland, 35-36)

(24) En cest païs avez estet asez;

En France, ad Ais, devez bien repaier. (ibid., 134-135)

(25) Pere, fait Aucassins, ves ci vostre anemi qui tant vos a gerroïé et mal fait. (A. et N., X)

Nous pouvons en tirer une conclusion que les facteurs qui ont suscité la disparition du PS étaient une poussée structurelle requérant un allègement de charge fonctionnelle du PS, l'absence de distinction fonctionnelle suffisamment nette entre le PS et le PC et, finalement, la fonction plus large du PC. Autrement dit, là où il y avait, dans le système des temps verbaux, une tendance générale qui requérait l'effacement de la marque 'rapport avec le présent', cette marque même ne fonctionnait qu'insuffisamment en ancien français, ce qui a accéléré son effacement et pour la raison donnée plus haut et en plus par le fait que le PC avait une fonction plus large que celle du PS, ce temps-ci s'est trouvé repoussé d'abord de la ligne du présent du système des temps verbaux et finalement de la ligne du passé aussi.²³⁾

4. Conclusion

Nous croyons avoir démontré que la disparition du PS en français a son origine dans le système des temps verbaux commun à toutes les langues romanes et que ce qui a accéléré la disparition est la situation particulière au français dans laquelle le PS ne se différenciait pas nettement du PC avec une fonction plus répandue. Ainsi les explications traditionnelles qui donnent plus d'importance à la complexité morphologique du PS ou à la volonté du sujet parlant de rendre plus de vivacité à un procès à décrire devraient-elles être considérées comme facteurs secondaires.

TEXTES

La Chanson de Roland. éd. par Gérard MOIGNET (1985). Paris: Bordas.

Sankt Alexius. éd. par Gerhard ROHLFS (1968). Tübingen: Niemeyer.

Aucassin et Nicolette. éd. par Mario ROQUES (1975). Paris: Champion.

La Conquête de Constantinople. éd. par Edmond FARAL (1973). Paris: Les Belles Lettres.

- 1) Cet article est la version écrite, remaniée et complétée, de la communication que nous avons faite au 24^{ème} Congrès des Romanistes Japonais qui a eu lieu au 23 mai 1978 à Tokyo.
- 2) Nous divisons, suivant BENVENISTE (1966), le texte en 'récit historique', représentant la partie où l'histoire se déroule et 'discours' qui est, d'autre part, constitué par les dialogues, l'opinion de l'auteur etc.
- 3) Dans le récit historique de la chanson de geste, le PC fonctionne pour indiquer soit le résultat du procès précédent (et ainsi le point final d'une scène particulière) soit le début d'une scène. Pour le détail, voir STEFENELLI-FÜRST (1968), BLANC (1964) et MACHIDA (1987).
- 4) Pour la notion de 'present perfect', nous reprenons celle proposée par COMRIE (1975: 52ff.).
- 5) Cette explication est reprise par van VLIET (1983).
- 6) Les 1000 premiers vers de la Chanson de Roland présentent, dans le discours, 40 fois du PS et 48 fois du PC.
- 7) Voir WOLFSON (1979) et SCHIFFRIN (1981).
- 8) Par exemple, on aura rarement besoin de donner plus de vivacité au procès exprimé par la phrase "César a été tué en 45 avant notre ère".
- 9) Pour représenter chaque temps verbal, nous donnons les formes correspondantes de la troisième personne du singulier du verbe 'facere'.
- 10) Par rapport à la définition de l'aspect 'perfectif' et de l'aspect 'imperfectif', nous adoptons celle proposée par COMRIE (1975). Il définit l'aspect perfectif comme la manière de représenter un procès comme un bloc avec à la fois son point initial et son point final, l'aspect imperfectif étant défini, au contraire, comme la manière de représenter un procès en mettant en relief surtout son 'internal constituency'.
- 11) En latin classique, FACTURUS ESSE/ERAT etc. ou FACIENDUM HABET remplissaient cette fonction spéciale (voir BOURCIEZ (1967: § 254 c) p. 279).
- 12) Par exemple, la conjonction "ubi primum" (dès que) requiert nécessairement un procès vu à l'aspect perfectif.
- 13) En voici des exemples:

Et li dux lor respondi que il lor *requerroit* respit al quart jor, et adonc *aroit* son conseil ensemble et *porroient* dire ce que il *requeroient*. (*La conquête de Constantinople*, 17)

si se pensa qu'ele no *remanroit* plus ilec, que, s'ele estoit acusee et li quens Garins le savoit, li le *feroit* de male mort morir. (*Aucassin et Nicolette*, XII)

14) Pour le détail de la notion de 'present relevance', voir COMRIE (1976: 52ff.)

15) Voir WEINRICH (1973: 115).

16) Certes, dans les chansons de geste, comme nous avons affirmé dans notre article (1987), la distinction des deux plans se fait principalement par les classes de verbes (premier plan—verbe d'action: arrière-plan—verbe d'état), mais dans un texte de prose comme *La Conquête de Constantinople* de Villehardouin, c'est plutôt l'opposition aspectuelle qui remplit la même fonction.

17) En français moderne, dès syntagmes adverbiaux comme 'tout récemment' ou 'il y a un instant' signifient que le résultat du procès en question demeure toujours au moment d'énonciation.

18) Sur l'emploi des temps dans le discours et dans le récit, voir BENVENISTE (1966).

19) Comparez cet exemple avec l'exemple suivant où s'emploient les mêmes verbes, mis tous au PP.

ce poise moi qu'il i va ne qu'il i vient ne qu'il i parole. Je l'*avoie acatee* de mes deniers, si l'*avoie levee et bautisie et faite* ma filole. (*A. et N.*, IV)

20) Nous adoptons, pour la classification des verbes, celle proposée par VENDLER (1968).

21) MENARD (1976: 141) affirme que l'emploi du PS pour désigner un procès ayant rapport au présent ne s'observe que dans une phrase négative. Mais comme montrent les exemples (4) — (15), il s'observe aussi bien dans une phrase affirmative que dans une phrase négative.

22) Concernant les verbes d'accomplissement et d'achèvement, c'est l'Imp qui remplit cette fonction, comme montrent les exemples suivants:

— Bel enfant, fait il, redites le cançon que vos *disiés* ore. (*A. et N.*, XII)

— Ha! douce amie, fait Aucassins, j'*estioe* ore molt bleciés en m'espaulle . . . (*ibid.*, XXVI)

23) Dans la première période de l'ancien français, comme dans les exemples suivants, le PC n'était pas un temps verbal tout à fait indépendant:

Tantes dolurs *ad* pur tei *anduredes*

E tantes fains et tantes consiredes,

E tantes lermes pur le ton cors *pluredes*! (*Alexis*, 397-399)

Carles li magnes *ad* Espagne *guastede*,

Les castels *pris*, les citez *violees*. (*Roland*, 703-704)

L'accord en genre et en nombre du substantif objet et du participe passé prouve que la chaîne de mots AVOIR NP PP était interprétée comme AVOIR [NP PP] mais pas comme [AVOIR PP]

NP. Par conséquent, aussi longtemps que le PC n'est pas un temps indépendant, il ne s'oppose pas au PS dans le système, ce qui veut dire que la tendance à en chasser le PS n'est pas encore manifeste. Mais une fois que le PC commence à fonctionner à titre d'un temps verbal indépendant, l'opposition fonctionnelle des deux temps apparaît, d'où l'amorce du changement.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE, E. 1966. "Les relations de temps dans le verbe français". dans *Problèmes de linguistique générale*, 1. Paris: Gallimard.
- BLUMENTHAL, P. 1986. *Vergangenheitstempora, Textstrukturierung und Zeitverständnis in der französischen Sprachgeschichte*. Stuttgart: Franz Steiner.
- BOURCIEZ, E. 1967. *Éléments de linguistique romane*. Paris: Klincksieck.
- BRILL, J.-A. 1983. *Past Times in French: A Study of the Passé Simple—Passé Composé Distribution, with Reference to Spanish and Italian*. Thèse de doctorat. University of California. Santa Barbara.
- COMRIE, B. 1976. *Aspect*. Cambridge: Cambridge University Press.
- 1985. *Tense*. Cambridge: Cambridge University Press.
- DE FELICE, E. 1957. "Problemi di aspetto nei più antichi testi francesi." *Vox Romanica* 16:1-51.
- FLEISCHMAN, S. 1982. *The future in thought and language, Diachronic evidence from Romance*. Cambridge: Cambridge University Press.
- 1985. "Discourse functions of tense-aspect oppositions in narrative: toward a theory of grounding." *Linguistics* 23: 851-882.
- 1986. "Evaluation in Narrative: The Present Tense in Medieval "Performed Stories." *Yale French Studies* 70: 199-251.
- FOULET, L. 1920. "La disparition du prétérit". *Romania* 46: 271-313
- *Petite syntaxe de l'ancien français*³. Paris: Champion
- GUENTHNER, F. et al. 1978. "A Note on the Passé Simple". dans *Papers on Tense, Aspect and Verb Classifications*. Tübingen: Guntar Narr.
- HARRIS, M. 1978. *The Evolution of French Syntax. A Comparative Approach*. London/New York: Longman.
- HATCHER, A.G. 1942. "Tense Usage in the Roland." *Studies in Philology* 39: 597-624.
- 1946. "Epic Patterns in Old French: A Venture into Stylistics via Syntax." *Word* 2: 8-24.
- LOMBARD, A. 1984. "Le remplacement du passé simple par le passé composé, en français et ailleurs". dans *Au bonheur des mots, Mélanges en l'honneur de Gérard Antoine*: 115-126. Nancy: Presses Universitaires de Nancy.
- MACHIDA, K. 1985a. "L'origine de l'emploi imperfectif du passé simple de l'ancien français".

Studia Romanica 18: 25-36

- 1985b. "L'emploi des temps du passé dans Fierabras provençal". *Tokyo University Linguistic Papers* '85: 73-91.
- 1987. "La distribution des temps verbaux dans le texte en ancien provençal." *Gengo Kenkyu* 91: 56-83.
- (1987). "La tendance des emplois des temps dans la Chanson de Roland". *Tokyo University Linguistics Papers* '87: 9-27.
- MENARD, P. 1973. *Manuel du français du moyen âge, I: Syntaxe de l'ancien français*. Bordeaux: Société Bordelaise de Diffusion des Travaux de Lettres et Science Humaines.
- SCHIFFRIN, D. 1981. "Tense Variation in Narrative". *Language* 57: 45-62.
- SCHØSLER, L. 1980. Compte rendu de Wigger 1978. *Revue romane* 15-2: 343-50.
- STEFENELLI-FÜRST, F. 1966. *Die Tempora de Vergangenheit in der Chanson de geste*. Wiener Romanistische Arbeiten 5. Vienne: Braumüller. traduction dactylographique par C. BURIDANT
- van VLIET, E. 1983. "The disappearance of the French passé simple: A morphological and sociolinguistic study". *Word* 34: 89-113.
- VENDLER, Z. 1968. *Linguistics in Philosophy*. Ithaca: Cornell University Press.
- WEINRICH, H. 1964². *Tempus*. Stuttgart: Kohlhammer. traduction française par M. LACOSTE. 1973. Paris: Seuil.
- WIGGER, M. 1978. *Tempora in Chrétiens »Yvain«, Eine textlinguistische Untersuchung*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- WOLFSON, N. 1979. "The Conversational Historical Present Alternation." *Language* 55-1: 168-182.